

Ophélie Winter SDF : victime d'une répudiation islamique ?

écrit par Maxime | 22 septembre 2019



Même la presse régionale fait ses choux gras de la grande info "people" du début de l'automne : la star des années 1990 Ophélie Winter serait SDF et dormirait dans sa voiture...

Christine Tasin avait troqué son Gaffiot contre un numéro de Closermag le temps d'un article consacré aux difficultés de la chanteuse à qui Dieu aurait donné la foi à faire le ramadan.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/06/11/ophelie-winter-obligee-darreter-le-ramadan-elle-a-perdu-6-kilos-la-pauvre/>

Les journaux people révélaient en effet que la quadragénaire s'était convertie à l'islam.

<https://www.closermag.fr/people/ophelie-winter-convertie-a-l-islam-elle-a-essaye-de-faire-le-ramadan-725811>

Il semble bien que cette démarche était liée à un mariage avec un richissime musulman et une nouvelle vie à Dubaï plutôt qu'à une conviction sincère dans les bienfaits de l'islam.

Désormais, on apprend que cette union aurait pris fin et la

presse évoque un divorce à la suite duquel Ophélie Winter aurait connu une véritable descente aux enfers.

.

Mais ne s'agit-il pas plutôt d'une répudiation ?

<https://www.ladepeche.fr/2019/09/20/ophelie-winter-ruinee-et-s-df-les-revelations-choc-du-magazine-public-sur-la-chanteuse,8426930.php>

La différence est importante. Le divorce est une institution occidentale issue du droit romain. Les Romains pratiquaient d'ailleurs abondamment le divorce, ce qui suscitait la satire de certains auteurs passés à la postérité. Depuis la christianisation du droit, puis sa sécularisation, le divorce a été enfermé dans davantage de limites et des mécanismes ont été mis en place pour protéger le conjoint le plus fragilisé économiquement par la séparation. C'est notamment le rôle de la prestation compensatoire.

La répudiation islamique, au contraire, est expéditive, laissée entre les mains du mari qui ne doit rien à sa femme après l'avoir répudiée.

C'est un enjeu de civilisation qui justifiait un article critique à l'égard du Figaro, lorsque le journal évoquait le divorce, à tort, à propos de la répudiation des Saoudiennes par SMS.

<http://resistancerepublicaine.com/2019/02/10/les-saoudiennes-seront-desormais-repudiees-par-sms-le-figaro-ose-parler-de-divorce/>

.

Bref, finie la "vie de rêve" à Dubai pour Ophélie Winter, mais il ne semble pas que les articles l'ayant révélé se soient intéressés à sa conversion à l'islam, ni, donc, à l'éventualité d'une répudiation islamique expliquant la situation précaire qui serait désormais celle de l'ancienne chanteuse et mannequin...

D'ailleurs, est-elle encore musulmane à la suite de ces péripéties ? A-t-elle été répudiée pour ne pas avoir su se conformer aux préceptes de la charia ? Une femme aussi émancipée peut légitimement avoir quelques difficultés à se plier aux rigueurs de la loi islamique... surtout si sa motivation était avant tout financière (pouvoir épouser un riche musulman) ?